

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2020

Comité de suivi n° 2
[Leclercville (Seigneurie de Joly)]



Janvier 2021

Renseignements généraux

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise	:	Questerre Energy Corporation
Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)	:	1165224594
Début et fin de l'exercice financier	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020
Pour renseignements additionnels	:	Valerie Wade, analyste principale des contrats fonciers

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler	:	Non
-----------------------------------	---	-----

Rapport annuel

Période visée	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020
Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)	:	http://comite-suivi-questerre.ca/

Membres du comité (ordre alphabétique)

M. Dominique Beaudet

Administrateur du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Nord

M. Stéphane Bergeron

Directeur général de la municipalité régionale de comté (MRC) de de Lotbinière

M. Steve Demers

Citoyen

M. Pablo Montenegro-Rousseau

Directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière

M. Denis Paquet

Vice-président de la Chambre de commerce de Lotbinière

M. Denis Richard

Maire de Leclercville

M. Dany Trépanier

Citoyen

Claims et puits sur le territoire couvert par le comité

Licence n°		Puits n°s
2008PG974	→	A266
	→	A276

Résumé des activités

Information des membres

À la suite du transfert des licences d'exploitation, en février 2020, Questerre a informé les membres du comité par le biais de communications transmises par courrier électronique.

- Avis et dépliant d'information sur le transfert du droit enregistré dans les licences d'exploration de Repsol (février 2020).
- État de situation quant à la tenue de la rencontre annuelle dans le contexte de la pandémie (juin 2020).

Questerre a également mis à jour l'information transmise par la société Repsol sur les sites web de chacun des comités de suivi.

- Modification du site web <http://comite-suivi-questerre.ca/> à la suite du transfert du droit enregistré dans les licences d'exploration de Repsol (février 2020).

Ces actions ont permis de présenter la société Questerre aux membres, de les tenir informés des travaux d'entretien effectués sur les puits à l'automne 2019 et de faire le point sur les activités des comités dans le contexte sans précédent d'une crise sanitaire mondiale.

Réunion annuelle

Le comité de suivi s'est réuni à une (1) seule reprise, soit le 2 décembre 2020. En raison de la pandémie de la COVID-19, la rencontre a été tenue en mode virtuel et trois (3) des cinq (5) membres y ont assisté.

Cette rencontre était la première organisée par Questerre à titre de nouvel opérateur désigné. Son objectif était de procéder à une mise à jour annuelle en décrivant les travaux réalisés et en abordant les nouvelles étapes du projet.

En premier lieu, le président et chef de la direction de Questerre, M. Michael Binnion, a pris la parole pour expliquer l'historique de la compagnie au Québec ainsi que son expérience personnelle au sein de l'industrie locale depuis les années 80. Il a également décrit la vision de Questerre.

Par la suite, le président de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ), M. Éric Tétrault a présenté la mission et le rôle de l'organisation et souligné les conditions préalables à la production de gaz naturel au Québec, et plus particulièrement à la tenue d'un projet pilote sur la nouvelle technologie de Questerre pour produire du gaz propre.

Différents points ont été abordés au cours de la réunion, soit :

- un aperçu de compagnie, de sa mission et de sa vision;
- la localisation de la licence (claim) et des puits sur le territoire couvert par le comité;
- une récapitulation des travaux exécutés sur le site et sur les puits qui y ont été forés par le précédent opérateur désigné;
- un résumé des activités de l'année 2020 et de certaines prévues à court terme;
- un rappel des mesures prises pour sécuriser le site et les puits.

Tout au long de la réunion qui a duré environ 45 minutes, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec les représentants de Questerre et de l'AEQ, notamment sur les intentions de la compagnie quant à la fermeture (temporaire ou définitive) de l'un des puits ainsi qu'à la poursuite des forages si l'acceptabilité sociale était confirmée, sur le contrôle de la végétation sur le site de même que sur la responsabilité des anciens puits de la Société d'initiatives pétrolières du Québec (SOQUIP).

La présentation assistée par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour le comité, et ce, conformément à la loi. Ces documents sont publics.

Dépenses

DÉPENSES	COÛTS
Maintenance du site web	230,81 \$
Honoraires du consultant	9 450,00 \$
TOTAL	9 680,81 \$